

Commission Agriculture

09 | 02 | 2022

1 – Convention EBER-Chambre d'Agriculture – 40 mn

2 – Points d'actualité – 20 Mn

3 – Plan de Communication – 20 Mn

4 – Questions diverses – 5 Mn

#1

Convention EBER-Chambre d'Agriculture de l'Isère

Bilan 2021 et Programme 2022

#

Convention EBER-Chambre d'Agriculture

- Rappel partenariat

Le partenariat entre EBER et la Chambre d'Agriculture de l'Isère se formalise via 2 conventions :

- Une convention cadre triennale (2019-2021 puis 2022-2024)

Objectifs :

- Définir les **objectifs de travail** poursuivis en commun par les partenaires en lien avec les dispositifs portés par EBER (SAAT-PAT, PCAET...).
- Définir les **moyens affectés** pour la réalisation de ces objectifs communs, dont la lutte contre l'ambrosie et la protection de l'eau dans les périmètres de captage.
- Préciser les **modalités de mise en œuvre** du partenariat et les responsabilités des organismes signataires, dans le respect des compétences respectives de chacun.

- Une convention de partenariat annuel

Objectif : mise en œuvre de la convention cadre via des fiches-actions budgétées.

Convention EBER-Chambre d'Agriculture

- Bilan convention de partenariat 2021



Action 1

Animation
territoriale

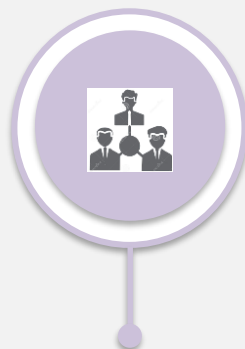
21 jours



Action 2

Accompagnements
individuels et
collectifs

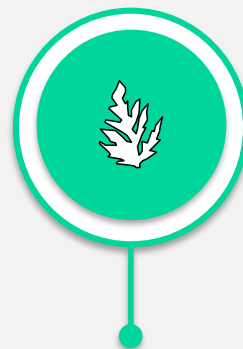
22 jours



Action 3

Organisation de
rencontres et
actions de
communication

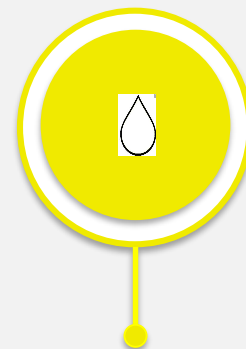
12 jours



Action 4

Lutte contre
l'ambrosie

17,5 jours



Action 5

Amélioration de la
qualité de l'eau
(captages)

39 jours + prestation

112 jours agents CA38 + prestations

Budget total EBER : 31 660 €

#

Convention EBER-Chambre d'Agriculture

- Action 1 – Animation territoriale

- Descriptif de l'action :

- Accueil territorial et relations avec les acteurs du territoire.
- Coordination des actions et des dispositifs de la CDA38 sur le territoire et suivi des projets.
- Appui à l'émergence de projets.
- Appui aux services et démarches de EBER (PCAET, SAAT, base de données agricole, guide des producteurs...).

- Illustrations des résultats :

- Rencontre et partage d'informations avec l'**association Commerce et Savoir-Faire** de EBER pour l'organisation de la **fête du fruit rouge**.
- Présentation de l'opération « **Prenez la clé des champs** » aux producteurs du territoire en vue de redynamiser le circuit de visite de fermes du territoire.
- Mise en œuvre d'un **tableau partagé de suivi des contacts** avec les producteurs du territoire et contribution à la mise à jour de la base de données de la collectivité.
- Contribution à la **SAAT** : entretien et remontées d'informations agricoles sur le territoire au bureau d'études Ceresco, participation aux ateliers par filière (partage du diagnostic et enjeux), participation au comité technique...

- Indicateurs de résultats :

- 12 contacts saisis dans tableau de suivi partagé.
- 5 rencontres individuelles avec des producteurs du territoire
- 9 projets de la collectivité ou de la Chambre suivis sur le territoire.



#

Convention EBER-Chambre d'Agriculture

- Action 2 – Accompagnements individuels et collectifs

- Descriptif de l'action :

- Accueil des porteurs de projet agricole (hors PAI et PAT).
- Appui à l'émergence de projets agricoles et accompagnement.
- Appui dans la mise en place de démarche qualité.
- Accompagner des exploitants ayant besoin d'aide (informer, aider, orienter...).

- Illustrations des résultats :

- **Accompagnement des ASA agricoles** du territoire pour la mutualisation des activités administratives et financières.
- Organisation d'une **journée « filière fruits biologiques »**
(20 participants, 10 agriculteurs)



*Verger de pommes de Benjamin Giraud
(EARL Les vergers de Bengali, Sonnay, 19/01/2021)*

- **Fort engagement dans l'accompagnement des producteurs de fruits impactés par le gel d'avril 2021** : recensement des dégâts, appui au montage et dépôt de 2 dossiers sur le Fonds Région Unie, appui au montage et dépôt de demandes d'aides (Etat, Région), estimation du montant des indemnités « calamités » à percevoir ...
- #### - Indicateurs de résultats :
- 15 entreprises accompagnées (notamment suite au gel).
 - 3 projets suivis / en émergence.

#

Convention EBER-Chambre d'Agriculture

- Action 3 – Temps d'échanges et actions de communication

- Descriptif de l'action :

- Organisation de réunion(s) d'information et retour d'expériences sur l'évolution des modes de production, l'adaptation au changement climatique et les pratiques agro-écologiques.
- Organisation d'une rencontre pour mettre en relation cédants et porteurs de projet.
- Organisation d'une journée « portes ouvertes » (filière élevages).
- Restitutions collectives des synthèses des diagnostics dans les élevages bovins viande et ovins.

- Illustrations des résultats :

- **Poursuite du travail sur la transmission des exploitations en arboriculture** : repérage des futurs cédants de plus de 55 ans, avec ou sans projet de reprise connu.
- Organisation d'une **rencontre technique sur les alternatives au désherbage chimique dans les vergers**, le 04/03/2021 à Agnin (29 participants, 17 producteurs ; cf. action 4 : lutte contre l'ambrosie).



- Organisation de la « **rando agricol'eau** », à destination des habitants du territoire le 19/09/2021 à Agnin (cf. action 5 : amélioration de la qualité de l'eau).
- **2 réunions de restitution des résultats des diagnostics en élevages** bovins viande et ovins (09/12/2021, Moissieu-sur-Dolon // 3 éleveurs présents à chaque restitution // cf. diapo bilan)

#

Convention EBER-Chambre d'Agriculture

- Action 4 – Lutte contre l'ambroisie

- Descriptif de l'action :

- Animation générale.
- Animation du réseau de veille.
- Etat des lieux de l'infestation de l'ambroisie.
- Promouvoir la lutte contre l'ambroisie et favoriser les bonnes pratiques.

- Illustrations des résultats :

- Animation du réseau de veille :
 - **1 réunion de lancement de la campagne** (20 élus référents présents).
 - **1 élu référent formé** lors de la tournée communale.
- Etat des lieux de l'infestation de l'ambroisie :
 - **18 communes accompagnées** par CA38 lors des tournées communales.
 - 9 communes ont réalisé leur tournée seules.
 - 10 communes sans nouvelles.
- Promotion de la lutte contre l'ambroisie :
 - **Zoom sur la lutte contre l'ambroisie lors de la rencontre technique sur les alternatives au désherbage chimique** du 04/03/21 à Agnin.
 - **Implantation de sorgho fourrager réussie dans une parcelle test** pour lutter contre l'ambroisie avant plantation d'un verger (3 plants recensés dans tout la parcelle).
 - **1 plaquette sur le rôle des référents ambroisie** élaborée et diffusée aux 37 communes.





Rôle du référent ambroisie : privilégier le dialogue

Mes missions sur le territoire communal :

- **REPÉRER** la présence d'ambroisie et participer à la surveillance contre les plantes envahissantes
- **SENSIBILISER** les différents acteurs sur l'importance de la lutte et les mobiliser
- **GÉRER** les signalements de ma commune sur la plateforme ambroisie et ceux arrivés en mairie
- **INCITER** la population à signaler les populations d'ambroisie (et autres invasives)
- **DIALOGUER** avec les gestionnaires des terrains concernés par l'ambroisie et les informer sur les obligations et les moyens de traitement
- **VEILLER** au respect de la réglementation

Mes documents à disposition :

- Le kit collectivité
- Le kit agriculteur

www.isere.chambres-agriculture.fr
D'autres documents sont à votre disposition sur :

- www.solidarites-sante.gouv.fr
- www.ambroisie.fredon-aura.fr/
- www.pollens.fr



Mon plan d'action pour la saison ambroisie

1 → J'**observe** en faisant une tournée communale courant juillet afin de faire le bilan de la présence et du développement de l'ambroisie sur ma commune (parcelles agricoles, chantiers, bords de parcelles, ...) Pendant celle-ci, je vérifie les signalements arrivés sur la plateforme ambroisie et en mairie: est-ce bien de l'ambroisie ? Quel est son niveau d'infestation ?

Si je constate une parcelle avec une population importante d'ambrosies :

2 → J'**identifie** le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant agricole concerné grâce aux connaissances terrain des conseillers municipaux, du binôme agriculteur, du cadastre ou encore du diagnostic agricole

3 → Je **prends contact** avec le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant agricole et je peux envoyer en parallèle un **courrier de signalement**

4 → J'**échange** avec lui sur le constat de l'ambroisie, la biologie et les dangers de la plante, la connaissance de la loi* qui impose sa destruction ainsi que les moyens et les délais prévus pour la détruire.

5 → Une semaine à 15 jours après, en fonction de l'avancée de la pollinisation, je **fais un suivi** de la parcelle et constate la destruction de l'ambroisie.

* (décret 2017-0645 du 26 avril 2017, arrêté préfectoral Isère du 30 juillet 2019)

Dans les cas où l'ambroisie ne serait toujours pas détruite une semaine à 15 jours après, et proche de la pollinisation (fin juillet - début août)

6 → Je **reprends contact** avec la personne concernée et j'échange sur l'avancée de la situation

7 → Si ce dernier est un agriculteur et que le dialogue devient difficile, j'ai la possibilité d'appeler la Chambre d'Agriculture de l'Isère pour **demandeur un appui technique** ou politique

8 → Je peux également en parallèle lui **envoyer un courrier de mise en demeure** si un courrier de signalement a déjà été envoyé.

9 → Je fais ensuite un **suivi de la parcelle** et constate la destruction de l'ambroisie.

Dans les cas, très rares, où l'ambroisie ne serait toujours pas détruite, il n'existe pas de sanction prévue aujourd'hui dans le cadre de l'arrêté préfectoral et la possibilité d'intervenir sur des terrains privés ne semble plus possible ; la réglementation actuelle est uniquement incitative. Un procès-verbal est tout de même possible et peut être rédigé par la gendarmerie mais sans certitude des suites qui seront données et uniquement dans les cas récurrents et de parcelles très infestées.



Ensemble, luttons contre l'ambroisie !



#

Convention EBER-Chambre d'Agriculture

- **Action 5 – Amélioration de la qualité de l'eau (captage du Golley)**
- **Descriptif de l'action :**
 - Maintenir la mobilisation des acteurs.
 - Accompagner techniquement les agriculteurs pour des changements de pratiques à l'échelle de l'exploitation.
 - Suivi-évaluation des actions sur le captage.
- **Illustrations des résultats :**
 - **1 comité de pilotage** avec 15 participants.
 - **Groupe arboriculture : 6 rencontres techniques** avec appui CA26 (prestation) + **1 réunion bilan** de la saison.
 - **7 agriculteurs accompagnés dans le raisonnement de leur fertilisation.**
 - **2 tours de plaine** réalisés sur parcelles de grandes cultures.
 - **Suivi de 3 parcelles en désherbage mécanique.**
 - Travail avec les agriculteurs sur les **alternatives au S-métolachlore sur maïs** : réunion au sujet du désherbage du maïs, diffusion d'informations via le journal « Terre & Eau ».
 - **Suivi du souchet comestible.**
 - **Organisation de la 1^{ère} « rando agricol'eau »** : rencontre et échange avec le grand public sur les pratiques agricoles en zone de captage (3 ateliers : arboriculture, grandes cultures, eau potable), le 19/09/2021 à Agnin. *12 participants*



#

Convention EBER-Chambre d'Agriculture

- Programme convention de partenariat 2022 – Proposition de la CDA 38



Action 1

Animation
territoriale

35 jours



Action 2

Accompagnements
individuels et
collectifs

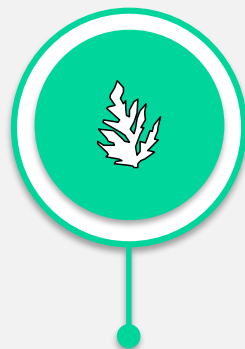
25 jours



Action 3

Organisation de
rencontres et
actions de
communication

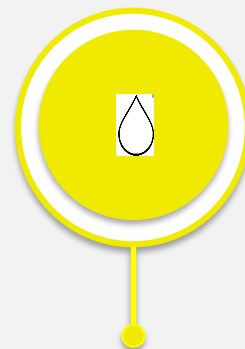
21 jours



Action 4

Lutte contre
l'ambrosie

26 jours + prestations



Action 5

Amélioration de la
qualité de l'eau
(captages)

54 jours + prestations

161 jours prévus + prestation

Budget total prévisionnel EBER : 48 050 €

#2

Points d'actualité

Points d'actualité

- Subventions/Cotisations

- Foire aux dindes de Sablons

- 439^{ème} édition organisée les 20 et 21 novembre 2021 par la commune
- Objectifs :
 - Redévelopper la zone consacrée aux expositions de bestiaux ;
 - Créer un marché artisanal ;
 - Créer un espace de convivialité ;
 - Redynamiser l'espace « manèges ».
- Proposition : subvention de 5 000 €

- Forum de l'installation et des métiers de l'agriculture

- 1^{ère} édition Organisée les 03 et 04 février 2022 à Seyssins par les Jeunes Agriculteurs de l'Isère
- Objectifs :
 - Permettre au public de façonner au mieux son parcours d'orientation en identifiant les formations proposées sur le territoire isérois ;
 - Permettre à des salariés de construire leur réorientation professionnelle, de découvrir la diversité et la richesse des métiers et de cibler les secteurs qui recrutent.
- Proposition : subvention de 500 €

- Pôle Agroalimentaire de l'Isère

- EBER est adhérente du PAA 38
- Courrier de demande de cotisation 2022 : 10 000 €



Points d'actualité

- SAAT : Point d'étape

Validation finale du diagnostic suite à :

- Intégration des remarques de partenaires (service eau, SIRRA)
- Intégration des données du RGA 2020

Elaboration d'un document de synthèse

Présentation du diagnostic et des enjeux en Bureau du 07 mars

APPUI AU RENOUVELLEMENT ET A LA PRESERVATION DES MOYENS DE PRODUCTION



RENFORCEMENT DE L'ANCRAGE TERRITORIAL D'UNE ACTIVITE AGRICOLE REMUNERATRICE



ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION DES PRATIQUES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES ET A L'INNOVATION



ACCESSIBILITE A TOUS A UNE ALIMENTATION LOCALE ET DE QUALITE

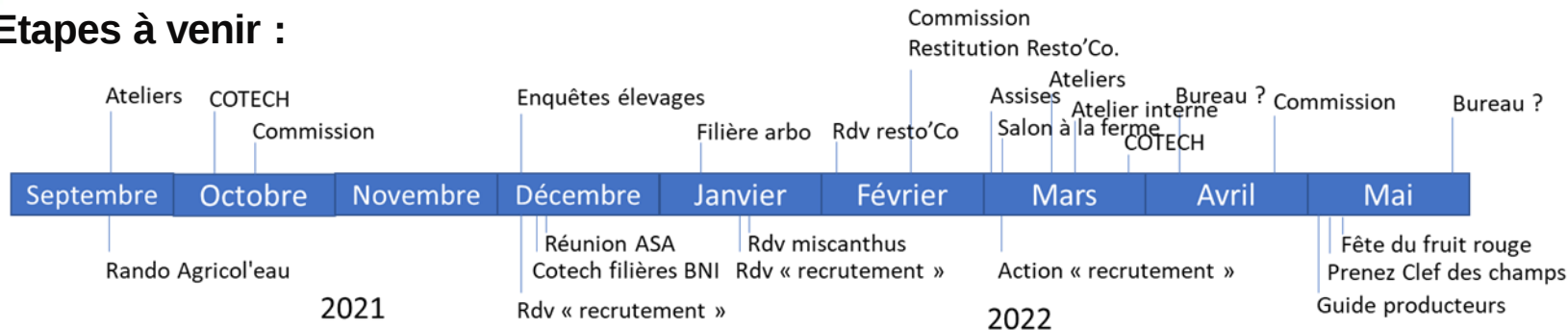


RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE HABITANTS ET MONDE AGRICOLE



Points d'actualité

Etapes à venir :



Des projets lancés dès la phase diagnostic :

Moyens de production :

- Mutualisation de postes administratifs entre ASA
- Main d'œuvre locale
- Adhésion OFPI
- Café-installation

Transfo/Commercialisation :

- Légumerie sur St-Prim
- Expérimentation filière légumes surgelés
- Etude filières BNI
- Guide des producteurs

Transition/Ressources :

- Irrigation plateau Louze-Glay
- Agrivoltaïsme
- Miscanthus
- Collecte pneus

Nutrition-Précarité :

- AMAP-Paniers solidaires
- Cuisine centrale Revel-Tourdan

Communication :

- Fête du fruit rouge
- Prenez la clé des champs
- Rando agricol'eau
- Randonnées de l'OT

Points d'actualité

- **Région : Semaine numérique pour découvrir et comprendre les nouveaux programmes européens (webinaires)**

FEADER 2023-2027 :

6 priorités régionales :

- P1 : Renouvellement des générations en agriculture
- P2 : Transition climat et environnement du secteur agricole
- P3 : Création et captation de valeur par les agriculteurs – Relocalisation alimentaire
- P4 : Transition climat du secteur forêt-bois – Valorisation de la ressource locale
- P5 : Attractivité et relocalisation de l'économie des zones rurales
- P6 : Innovations, connaissances, collectifs

#3

Plan de Communication

Point Etape

#

Plan de Communication

- "salon à la ferme" organisé par la ferme de la Combe Bernard (Montseveroux)

Ferme ouverte le 04.03 dans le cadre du Salon à la ferme organisée avec la Confédération Paysanne.

Sollicitation pour intégrer cette journée dans le cadre de la SAAT afin d'échanger avec des élus et des citoyens sur les enjeux du monde agricole.

Déroulé :

- 13h30 : accueil et présentation de la ferme
- 14h : table ronde "quels outils la communauté de communes et les communes peuvent-elles mettre en place pour favoriser la reprise des fermes et l'installation ?"
- 16h : visite de la ferme
- 18h café installation : discussion autour des projets agricoles de personnes cherchant à s'installer, de personnes récemment installées, de personnes voulant transmettre leur ferme...
- 16h-19h : marché paysans suivi d'une soirée paysanne

Proposition :

- Communiquer sur cette manifestation via outils EBER (site internet, réseaux sociaux...)
- Participation de M. Duranton à la table-ronde
- Intégration du projet de « café-installation » dans le programme d'action de la SAAT (outil évoqué lors des ateliers)

#

Plan de Communication

- Les randos du mois Entre Bièvre et Rhône – Edition 2022

12 circuits accompagnés de l'OT en 2022 dont 4 associés à la visite d'une exploitation agricole :

- Petits fruits de la forêt à Agnin
- Horti'buis à Cour-et-Buis
- Fans de carottes à Revel-Tourdan
- Miel Saint-Primois à St-Prim

Programme des randonnées accompagnées

► **Dimanche 20 février à 13h15 - Surieu et son château - 9km**
Autour de Saint-Romain-de-Surieu avec une **visite libre du site Saint-Lazare et sa chapelle**, pour vous glisser dans la peau des pèlerins.

► **Dimanche 13 mars à 9h15 - Les étangs - 13km** 🧺
Autour de Pommier-de-Beaurepaire et de ses étangs.

► **Dimanche 10 avril à 9h15 - Les petits fruits de la forêt - 15.5km** 🧺
Autour d'Agnin avec une **visite des Petits fruits de la forêt** pour en savoir plus sur la fruiticulture.

► **Dimanche 15 mai à 9h15 - Le circuit des Varèzes - 14km** 🧺
Autour de Saint-Julien-de-l'Hermès et du plateau de Bonnevaux.

► **Dimanche 12 juin à 9h15 - La forêt domaniale - 13km** 🧺
Autour de Cour-et-Buis avec une **visite de Horti'buis** pour approfondir vos connaissances en horticulture.

► **Dimanche 17 juillet à 9h15 - De Salaise-sur-Sanne à Roussillon - 15km** 🧺
Autour de Salaise-sur-Sanne avec la **visite de la brasserie de la Sanne** pour connaître tous les secrets sur la fabrication de la bière.

► **Dimanche 21 août à 9h15 - Sur les pas de Charles IX - 16.7km** 🧺
Autour de Jarcieu avec un pique-nique en toute détente à la chapelle de la Salette.

► **Dimanche 11 septembre à 9h15 - Clonas-sur-Varèze et la villa - 14km** 🧺
Autour de Clonas-sur-Varèze avec une parenthèse culturelle pour **visiter la villa de Licinius**, son jardin et l'exposition du mosaïste contemporain Dominique Annarelli.

► **Dimanche 9 octobre à 9h15 - L'étang de Barbarin - 15km** 🧺
Autour de Revel-Tourdan avec la **visite de Fans de carottes**, pour découvrir comment fonctionne une exploitation de légumes en bio.

► **Dimanche 13 novembre à 13h15 - Miel Saint-Primois - 7.3km**
Autour de Saint-Prim avec une **visite dégustation chez Jérémie Jugal du Miel Saint-Primois**, pour en apprendre plus sur le métier d'apiculteur.

► **Dimanche 11 décembre à 13h15 - Le bois des Molières - 9km**
Autour de Chanas avec une **visite guidée par Patrick Berthet**, habitant passionné par l'histoire de son village.

► **Dimanche 15 janvier 2023 à 13h15 - Les goules - 8.6km**
Autour de Saint-Maurice-l'Exil avec une **visite du plan d'eau des Blâches**, cette bulle de nature où se croisent pêcheurs, familles et sportifs.

► Les dates en orange sont des randonnées avec visite.

🧺 Le panier indique une randonnée à la journée, pensez à prévoir votre pique-nique.



#

Plan de Communication

- Prenez la clef des champs 2022 : 07 et 08 mai

Création d'un circuit Entre Bièvre et Rhône avec la participation de 6 exploitations :

5 « accueillantes » :

- Yves Goubet à Cheyssieu
- Fruits du Val qui Rit à St-Prim
- Spiruline du Dauphiné à Moissieu-sur-Dolon
- EARL Saint-Sauveur à Anjou
- Au jardin des Michel's à Bellegarde-Poussieu

1 « accueillie » :

- EARL Ninou'n'co chez l'EARL Saint-Sauveur



Visio le 01.02 avec CDA 38, Services « Communication » et « Tourisme » d'EBER pour évoquer les outils de communication (Sites internet, réseaux sociaux, magazines...)

#

Plan de Communication

- Guide des producteurs 2022

- Guide 2021 : 65 producteurs
- Pour 2022 :
 - 5 sorties pour cause d'arrêts de l'activité, de départs à la retraite, de souhaits de ne plus apparaître
 - 2 entrées :
 - Baptiste LEMOINE de Jarcieu (Les jardins de Champagne)
 - Antoine CHENU de Pisieu (Ferme de Gambaloup)

Sollicitation de 5 autres exploitants sans réponse à ce jour : Samuel Gautier (Beaurepaire), Régis Ressicaud (Beaurepaire), Gérald Serpollier (Cheyssieu), Romain Pinet (Cour-et-Buis), Laurent Michel (Primarette)

Les membres de la commission sont invités à relayer l'information et le contact du service économie de EBER auprès des producteurs non inscrits en 2021.

- Guide des producteurs 2022

Si un producteur souhaite intégrer le guide, les éléments d'information ci-dessous sont à renvoyer par mail **economie@entre-bievreethrone.fr** avant le **04 mars** :

Les produits que vous commercialisez :

Vos lieux de commercialisation sur le territoire :

- à la ferme/ à la propriété (préciser jours et horaires d'ouverture) :

- sur des marchés locaux (préciser lieux, jours et horaires) :

- dans des points de vente collectifs (préciser lesquels) :

- dans des magasins spécialisés (préciser lesquels) :

- dans des AMAP (préciser lesquelles) :

- dans d'autres lieux de commercialisation sur le territoire (préciser lesquels) :

Le numéro de téléphone pour vous contacter :

Si vous disposez d'un site internet et/ou d'un facebook, merci de le renseigner ici :

#4

Questions diverses

Questions diverses



- Destruction nid de frelon asiatique

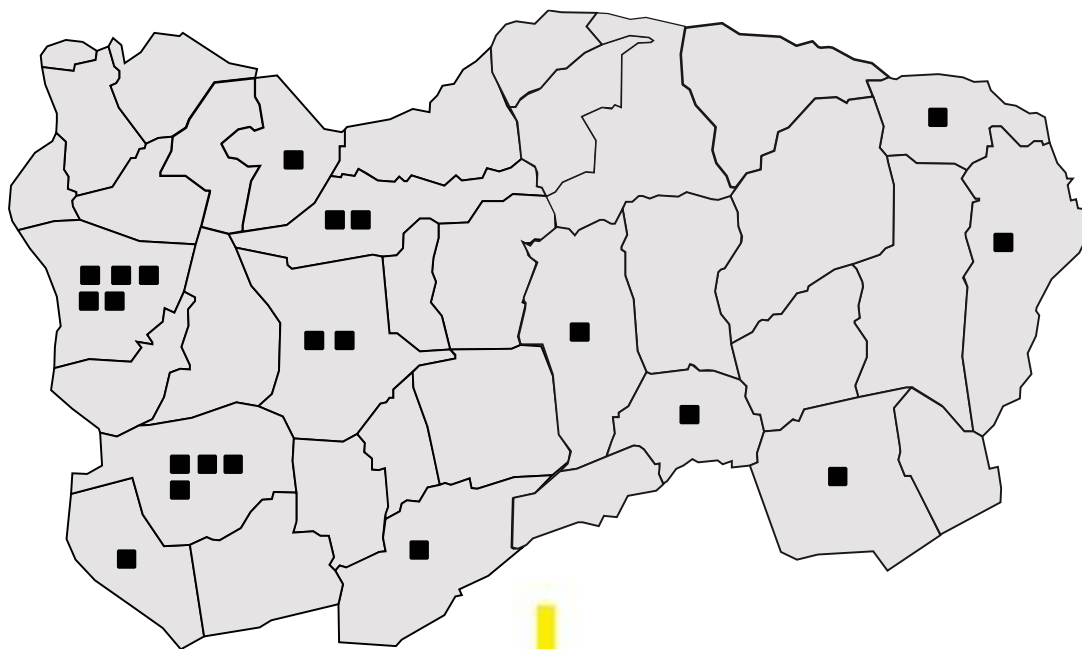
Rappel : Convention EBER-GDS sur 3 ans (2020-2022) avec une participation financière EBER plafonnée à 5 000 €/an (env. 40 nids/an)

Bilan 2020 : - 41 nids détruits

- Participation financière EBER : 5 000 €

Bilan 2021 : - 21 nids détruits

- Participation financière EBER : 1 495 €



Questions diverses

- **Réseau des Acteurs des Démarches Alimentaires en Région AuRA (RADAR)**
 - Réseau régional animé par Cap Rural – EBER Adhérent
 - Lancement en février 2022
 - RADAR se propose d'être un outil d'information, d'échange et de réflexion partagé pour la conduite de démarches alimentaires dans les territoires (DAT).
 - Objectifs :
 - Echanger et coopérer
 - Capitaliser et outiller
 - Feuille de route :
 - Production de ressources
 - Temps d'information
 - Echanges de pratiques
 - Explorations thématiques et méthodologiques
 - Séminaires régionaux

#

Questions diverses

- **Création d'entreprises agricoles - janvier 2022**
- Maxime BROCHIER
275 Ancien Chemin du Rhône à la Cote 38270 PACT
Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses

Questions diverses

- Plan Local de conservation de la Bièvre

Les espèces patrimoniales présentes dans les plaines de Bièvre et du Liers sont particulièrement concernées car leurs habitats ont potentiellement vocation à accueillir des projets de développements urbains, de zones d'activités, d'aménagements et d'extensions de carrières :

- le busard cendré, dont la niche écologique est composée ici de zones agricoles et de friches,
- l'œdicnème criard et le petit gravelot (cf. annexe 3), dont les habitats sont constitués par une végétation rase et clairsemée,
- le crapaud calamite le pélodyte ponctué, qui trouvent des habitats de substitution dans les zones de graviers.

Ces espèces étant menacées sur la plaine de la Bièvre et en Isère, la LPO a proposé en 2016 de mettre en place une stratégie globale anticipatoire permettant de concilier développement des villes et des territoires et préservation de ces espèces et de leurs habitats en lien avec le maintien des terres agricoles et la protection des espaces naturels.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ISÈRE



Questions diverses

- Plan Local de conservation de la Bièvre

- Ce Plan porte sur un périmètre de 55 000 hectares et concerne 43 communes. Il est élaboré par : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental de l'Isère, LPO AuRA DT Isère, Communautés de communes de Bièvre Isère, Bièvre Est, Entre Bièvre et Rhône, du Pays Voironnais, SIRRA, Chambre d'Agriculture et UNICEM.
- Entre Bièvre et Rhône (EBER) : Pommier-de-Beaurepaire, Beaurepaire, Pisieu, Pact, Revel-Tourdan, Saint-Barthélemy / 6 communes

Besoin EBER : Adhésion au PLC pour la réalisation de la ZAC Champlard

Financement 2022 :

Département projet ENAC : 70 000 € (1^{er} versement)

Contribution EPCI (4 x 6000 €) : 24 000 €

Contribution carrier : 10 000 €

TOTAL : 104 000 euros



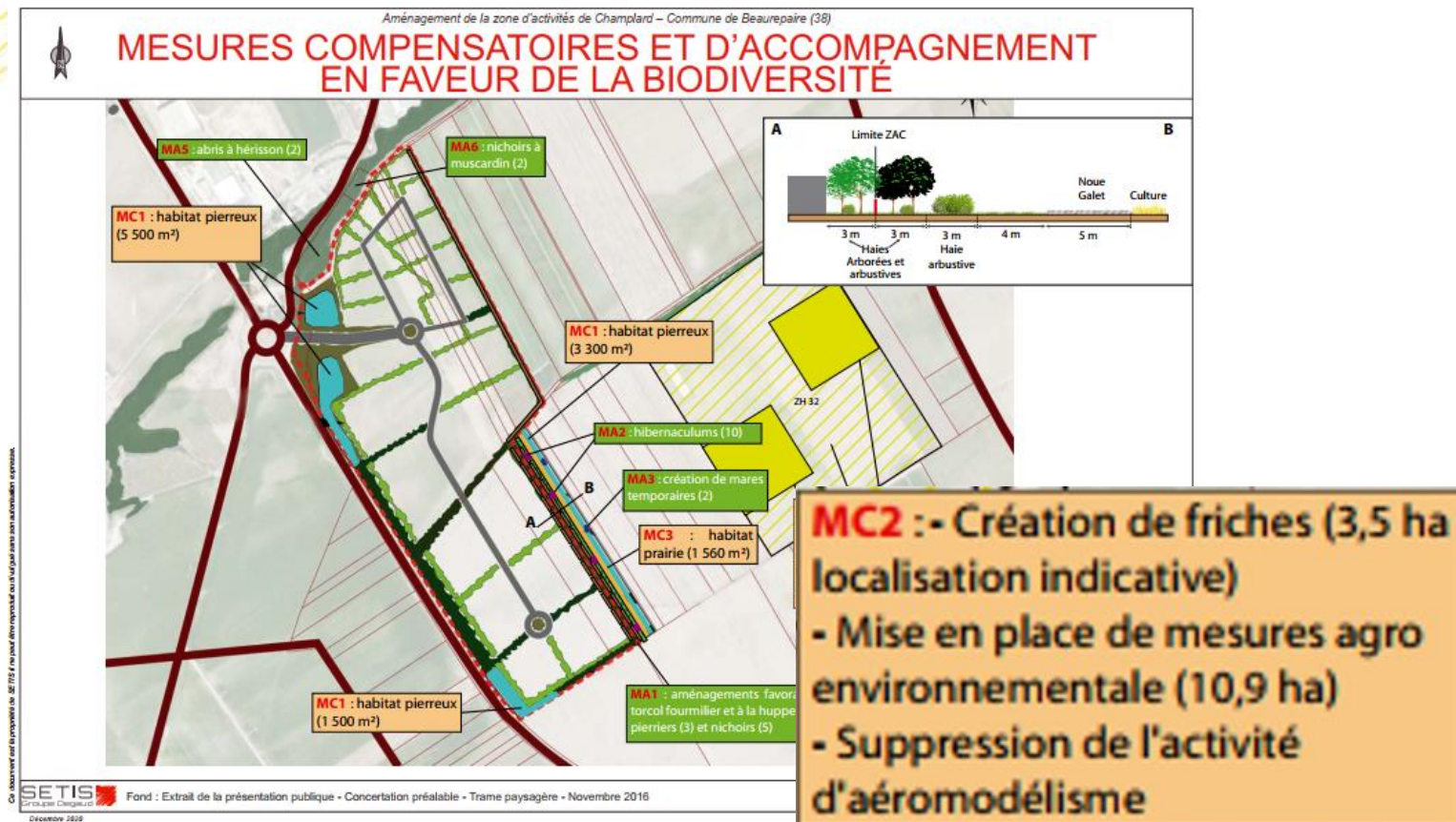
AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ISÈRE



#

Questions diverses

- Plan Local de conservation de la Bièvre



- Echanges avec la Chambre d'agriculture au niveau local et départemental
- Echanges avec la SAFER pour l'évolution de 3 Baux précaires avec EBER sur une parcelle de 15 ha
- **Passage en Bureau puis conseil en mars 2022**

ANNEXES